

CAHIER DES CHARGES.

Avant signature du contrat définitif, il vous est possible de le modifier pour qu'il reflète parfaitement vos souhaits. Nous tiendrons compte de chacune de vos exigences qui seront analysées dans le cadre bien précis de votre projet.

Installation du chantier.

- comprenant: l'arrivée et repli du matériel, la protection imposée par les pouvoirs publics, le nettoyage du chantier, l'implantation des ouvrages, l'aménagement d'un accès au chantier.

- ne sont pas compris : les démolitions de vieux abris sur chantier, la démolition d'anciennes clôtures, l'évacuation des déchets sur le terrain, la protection des végétations.

Fouilles ou terrassement.

- Sont compris dans le devis, le terrassement de fondation, la mise à niveau du plateau, le terrassement éventuel de la rampe de garage. Le terrassement des citernes et fosses, de l'égouttage jusqu'à la double chambre-siphonique. Ces terrassements sont considérés en terrain meuble avec réalisation de l'ouvrage par des engins de terrassement traditionnels.

L'utilisation de brise-roche, blindage, pompage de la nappe, etc.... fera l'objet d'un décompte.

- Ne sont pas compris - par manque de prescriptions communales et autres - le raccordement d'égout public et aux diverses régies. Dès réception de ces prescriptions, nous établirons le coût du raccordement public.

- L'évacuation des terres en dehors du chantier n'est pas reprise.

Dès la date du début des travaux et la connaissance de décharge la plus proche, un décompte sera établi si nécessaire.

Remblais.

- Les remblais à l'extérieur des murs de fondation, jusqu'au niveau du terrain naturel sont réalisés avec les terres provenant des fouilles.

- L'apport de terre n'est pas prévu. A votre demande ce travail pourra faire l'objet d'un décompte.

- Un nivellement en fin de chantier, repris en option du devis, pourra être effectué.

Fondations.

- Réalisées suivant le résultat de l'étude du sol et de l'étude de stabilité.

- Le béton sera toujours livré par une centrale à béton agréée.

- De base, les fondations débordent au moins de 15 cm de l'épaisseur du mur à reprendre et sont prévues sur 30cm de haut.

- Si des endroits douteux ou d'apparence mauvaise apparaissent sur le terrain au moment du terrassement, l'adaptation de l'étude éventuelle serait à charge de l'acquéreur.
- La dalle de sol est prévue en béton armé d'un treillis.
- Une boucle de terre est posée sous les fondations.

Étanchéité.

- Nous prenons grande attention à l'étanchéité des bâtiments que nous réalisons. A cet effet, nous disposons aux pieds des murs trois barrières d'étanchéité. La première reprend l'humidité ascensionnelle, la deuxième l'humidité horizontale et la dernière l'humidité du mur creux.
- Chaque linteau est également pourvu d'une membrane.

Maçonneries mixtes extérieures.

- La maçonnerie se compose d'un mur porteur en blocs Top argex ou Terre Cuite (à définir), un isolant en laine de roche ou de verre de 75 mm et d'une brique de parement mécanique ou faite main. L'épaisseur totale des murs est de 32 cm.

Maçonneries intérieures portantes ou non portantes.

- Ces maçonneries sont également réalisées en blocs Top argex ou terre cuite à définir. La hauteur brute du rez est de 2.60 mètres. Les garages, caves et buanderie sont soigneusement rejointoyés.

Plancher en béton.

- Les hourdis couvrant les sous-sols éventuels ou rez-de-chaussée sont en béton. Les locaux non plafonnés tel que cave(s), garage(s) ou buanderie peuvent recevoir des hourdis lisses.

Pierres bleues.

Les seuils de portes sont prévus ravalés en 8 cm. Les seuils de fenêtres sont réalisés en 5 cm. Les faces vues sont adoucies, les parties verticales sont ciselées ou adoucies (à définir). Les seuils sont encastrés latéralement de 5cm sauf avis contraire de votre part.

Égouttages.

- Le réseau est réalisé en pvc de diamètre approprié au débit nécessaire.
- Une citerne d'eau pluviale de 3000 litres et une fosse septique sont prévues d'office.

Charpente.

- Les charpentes sont réalisées en fonction de l'étude. Les bois sont traités.

Couverture.

- La couverture est prévue en tuiles béton garantie 30 ans. Une variante en tuiles terre cuite peut être généralement proposée.

Evacuation des eaux de toiture.

- Les gouttières sont posées avec la pente nécessaire et sont fixées à une planche de face. Elles sont de type carrée. Les tuyaux de descente de section ronde sont reliés aux maçonneries au moyen de colliers galvanisés et raccordés dans une pièce spéciale.

Menuiseries extérieures.

- Le devis comprend la fourniture et pose de châssis en Dark Red Méranti, PVC ou alu double vitrage (K=1.1) – à définir.
- Les menuiseries sont traitées au départ de l'usine.

Enduit et revêtement de sol

- Les murs et plafonds des locaux habitables sont plafonnés.
- A l'étage, sera réalisée une chape destinée à recevoir un revêtement de sol souple, tapis ou parquet.
- Les pièces de jour ainsi que les pièces d'eau seront carrelées et une plinthe finira le travail.

Installation sanitaire.

- L'installation sanitaire suivant plan est prévue avec du matériel standard de qualité. Les accessoires sont prévus d'origine de teinte blanche. Les robinetteries sont de bonne qualité. Les tuyauteries sont réalisées en polyéthylène réticulé. Les arrivées d'eau chaude et froide sont prévues pour la cuisine.
- La cuisine équipée n'est pas reprise.
- Le devis reprend les accessoires prévus.

Electricité.

- L'installation est réalisée suivant les prescriptions en vigueur. L'installation prévoit le coffret de comptage vide, coffret à fusible, sonnerie avec transfo, prises, interrupteurs, etc.

Chauffage.

- Dans le devis de base est proposé un chauffage au mazout.
- L'installation prévoit le calcul de déperdition, une chaudière de puissance adaptée à ce calcul et des radiateurs proportionnés en fonction de la place et pièces à chauffer. Une cuve enterrée de 2500 litres est prévue au devis.
- Nos bâtiments, par leur système d'isolation, tolèrent très bien le chauffage électrique, le choix vous appartient.
- Nous prévoyons toujours un réseau bi-tube pour l'alimentation des radiateurs.

Remarques

- Dans la mesure où les plannings le permettent, nous pouvons réaliser la totalité des bâtiments avec notre propre personnel.
- Ceci est une représentation succincte des différents points de votre construction.
- Avec le devis, est repris pour tous les postes un descriptif plus affiné.
- La lecture du cahier des charges et du devis vous permettra d'analyser l'exactitude des éléments prévus.